

° | | ° Âmes
° | | ° d'Oeuvres

CONCOURS COMMANDE



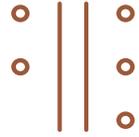
2023
2025

RÉINTERPRÉTER
UNE ŒUVRE
DE NOTRE COLLECTION

fondationetrillard.ch



FONDATION
ETRILLARD



Sommaire

I. PRÉSENTATION

II. CONCOURS COMMANDE

- Candidatures
- Principes de création
- Déroulé du concours
- Jury
- Dotation

III. FOCUS SUR...

- L'œuvre
- La Fondation Etrillard

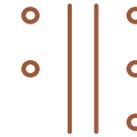
IV. INTERVIEWS

Miguel Perez de Guzman, Délégué général de la Fondation Etrillard
Sophie Mouquin, Responsable de la collection de la Fondation Etrillard

V. RESSOURCES

- Informations et inscription
- Médias
- Réseaux sociaux
- Contacts





I. *Présentation*

Avec la création du Concours Commande Âmes d'Œuvres, la Fondation Etrillard affirme sa volonté de mettre en lumière l'influence de notre héritage culturel dans le monde contemporain.

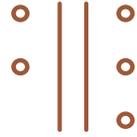
« S'appuyer sur le passé pour façonner demain » : la raison d'être de la Fondation Etrillard trouve un nouveau champ d'expression avec la création du Concours Commande « Âmes d'Œuvres ». Ce concours, inédit dans le monde des métiers d'art, répond parfaitement à l'objectif que s'est fixé la Fondation : favoriser la (re)découverte d'œuvres d'exception, méconnues du grand public, tout en pérennisant les savoir-faire européens.

À travers cette compétition internationale, la Fondation Etrillard invite les professionnels des métiers d'art de France et de Suisse à livrer leur réinterprétation personnelle de l'une des pièces phares de sa collection. En veillant au respect de critères préétablis par le jury, les candidats auront toute latitude pour exprimer leur créativité et démontrer leur excellence technique.

Selon l'édition et l'œuvre à revisiter, différents domaines de prédilection de la Fondation et métiers d'arts pourront être mis à l'honneur. L'opportunité pour les artisans d'art de gagner en notoriété en réalisant une œuvre originale, inspirée d'un chef d'œuvre du passé, mais résolument contemporaine.

La première édition propose aux candidats de revisiter une pièce occupant une place singulière dans l'histoire du mobilier d'art français : « la Bergère du débotté », attribuée à l'un des grands menuisiers du XVIIIe siècle, Georges Jacob, et datée des années 1775.

Attendues au plus tard le 31 décembre 2023 sur le site internet de la Fondation, les candidatures à ce concours, dont la dotation s'élève à 40'000,00 CHF, pourront être portées à titre individuel ou par des collectifs de professionnels (n'excédant pas trois associés et comprenant au moins un artisan d'art).



II. Concours Commande

CANDIDATURES

Pour ce Concours Commande inédit, les candidatures pourront être portées soit par un seul professionnel des métiers d'art (au sens de l'arrêté français du 24 décembre 2015), soit par des regroupements limités à trois individus, pouvant intégrer des designers, mais devant comprendre au moins un professionnel des métiers d'art (toujours selon la même définition).

PRINCIPES DE CRÉATION

Afin de respecter l'œuvre originale, les candidats devront inclure au moins deux éléments de base parmi les catégories suivantes :

- Conserver soit la forme, soit la fonction
- Retenir soit la matière, soit le décor.

Chaque pièce soumise devra être originale et ne pourra être réalisée que pour ce Concours Commande (un seul exemplaire).

Les candidats auront la possibilité de découvrir et d'apprécier l'œuvre dans ses moindres détails, en s'inscrivant, via le site internet, à l'une des visites organisées par la Fondation. Ces visites consisteront en une présentation historique et technique de l'œuvre.

Sur demande, il sera possible d'obtenir un dossier complet de l'œuvre, à condition que le candidat s'engage à conserver ce document strictement confidentiel.

DÉROULÉ DU CONCOURS

Le Concours Commande Âmes d'Œuvres se déroulera en trois phases.

Phase 1

Elle débutera en mai 2023, avec l'ouverture des candidatures, et s'achèvera en janvier 2024 avec l'évaluation des dossiers des candidats et la sélection des cinq finalistes. Seront attendus dans ces dossiers de candidatures : le CV complet du candidat, son portfolio de réalisations personnelles, une note d'intention explicitant la démarche de création et les liens avec l'œuvre originale, ainsi que des premiers croquis et des éléments de projection techniques relatifs au budget et au rétroplanning. L'équilibre entre créativité, innovation et valorisation du savoir-faire, la cohérence avec l'œuvre réinterprétée, ainsi que la faisabilité technique et financière seront les principaux critères d'évaluation du jury pour déterminer les cinq dossiers finalistes.

Phase 2

le Grand Oral des candidats finalistes et l'élection du lauréat de l'édition marqueront le lancement de la création de l'œuvre en octobre 2024. L'épreuve du Grand Oral, dont la durée est fixée à 30 minutes, verra les candidats finalistes présenter au jury une maquette de leur création à l'échelle 1/2 à minima (ou sa modélisation 3D), et répondre aux éventuelles interrogations préalablement soulevées par le jury.

Phase 3

En juin 2025, la phase 3 commencera avec l'organisation d'un événement dédié à la remise de l'œuvre du lauréat à la Fondation, qui précédera son exposition au grand public via notamment une participation aux grands salons européens des métiers d'art.

JURY

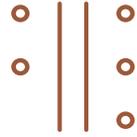
Le jury du Concours Commande comprend des personnalités issues des métiers d'art, du design, des institutions muséales ou patrimoniales et du monde académique.

DOTATION

Cette première édition du Concours Commande Âmes d'Œuvres prévoit une dotation de 40'000 CHF pour le lauréat. Ce montant devra lui permettre d'exécuter sa commande en couvrant notamment l'achat des matières premières, du matériel et des fournitures diverses, mais également sa rémunération personnelle et les frais annexes liés à la logistique et au transport de la pièce.

Informations & inscription : www.fondationetrillard.ch/fr/concours-commande-ames-d-oeuvres-2023





III. Focus sur...

L'ŒUVRE

Pour la première édition de son Concours Commande Âmes d'Œuvres, la Fondation Etrillard invite les candidats à réinterpréter une pièce majeure de sa collection, considérée comme un *unicum* dans l'histoire du siège français du XVIIIe siècle : la Bergère du débotté.

Attribuée à Georges Jacob, l'un des plus célèbres menuisiers en sièges du XVIIIe siècle, cette œuvre, datée des années 1775 et exécutée en acajou massif, est remarquable par son gabarit, unique dans l'histoire de la menuiserie en sièges, et par sa sculpture qui révèle l'influence d'un ornemaniste, d'un peintre ou d'un architecte.

Si les têtes de béliers qui achèvent ses accotoirs semblent plutôt attendues au regard du répertoire ornemental des arts décoratifs de l'époque, c'est certainement le motif de la peau du lion de Némée, déployée sur la ceinture de l'assise, qui relève de la prouesse. Le soin naturaliste apporté à l'exécution de ce motif est totalement inédit.

La Bergère du débotté se distingue également par les marques au fer situées sous son assise. Elles permettent de rattacher l'œuvre à la prestigieuse collection du duc de Penthièvre. Louis de Bourbon, petit-fils de Louis XIV, était un esthète averti, un collectionneur passionné et un grand veneur : la Bergère du débotté garnissait vraisemblablement son pavillon du Carré, dans le domaine d'Anet.

Caractéristique du goût « néoclassique » par ses motifs ornementaux et l'emploi de l'acajou, la Bergère du débotté n'en constitue pas moins ce que l'on définit comme un hapax dans l'histoire des métiers d'art en Europe. Une pièce exceptionnelle qui représente à l'évidence l'excellence technique et la créativité du XVIIIe siècle.

Témoignant du goût pour l'antique et du renouvellement formel des années 1770-1780, cette pièce que la première édition du Concours Commande Âmes d'Œuvres invite à réinterpréter, est considérée comme l'un des sièges les plus remarquables de la menuiserie française. L'originalité de son gabarit, la sobriété de ses lignes et l'élégance de sa sculpture, seront assurément une source d'inspiration féconde pour les candidats.

Télécharger les photos de l'œuvre :

https://drive.google.com/drive/folders/1B575oGRGHYg9Ld46sUjPViyGgVgeE_jP?usp=share_link



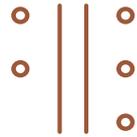
LA FONDATION ETRILLARD

Créée en 2015, la Fondation Etrillard a pour objectif d'encourager toutes les initiatives caritatives et culturelles favorisant la réconciliation entre la culture et la tradition européenne avec le monde contemporain.

Elle œuvre à mettre en lumière la pertinence de notre héritage européen sur le monde d'aujourd'hui en participant à la préservation et à la redécouverte d'œuvres et de sites d'exception.

Encourageant la transmission des connaissances, soutenant la redécouverte culturelle et favorisant la créativité et l'audace au service de l'émotion et du partage, la Fondation Etrillard se consacre à divers champs d'expression artistique tels que les arts décoratifs, la musique, les beaux-arts, l'artisanat, la photographie, l'architecture, les sites paysagers ou encore le numérique.

De droit suisse, la Fondation Etrillard ne se reconnaît aucun but lucratif, ni caractère politique, confessionnel ou gouvernemental. Elle est régie par un conseil franco-suisse composé de membres de la famille fondatrice et d'un panel de personnalités qualifiées issues du monde artistique et culturel européen.



IV. Interviews

MIGUEL PEREZ DE GUZMAN

Délégué général de la Fondation Etrillard

Diplômé en Management Culturel à Sciences Po Paris (2004-2006), d'un Master 2 de recherche en photographie à l'Université de Paris VIII (2014-2016) et d'une Maîtrise de Droit à l'Université Complutense de Madrid (2000-2005), Miguel Perez de Guzman a acquis une solide expérience dans le domaine de l'administration et des relations institutionnelles au sein du cabinet du directeur du Musée du quai Branly entre 2010 et 2016. Il a auparavant travaillé pour le développement des conférences internationales « Communicating the Museum » et « CultureBusiness » (2007-2009) organisées par Agendacom. Professeur en management culturel au « Paris College of Art » entre 2017 et 2018, il est depuis février 2019 délégué général de la Fondation Etrillard.

Pour quelles raisons la Fondation Etrillard a-t-elle décidé de créer ce Concours Commande ?

Après le succès rencontré par le Prix du Patrimoine Paysager et Écologique, le Conseil de la Fondation Etrillard a souhaité créer une deuxième récompense. Le choix du domaine des métiers d'art est apparu rapidement comme une évidence : le soutien à la transmission des savoir-faire prend appui sur la collection de la Fondation. Le Concours Commande est né de cette idée.

Qu'est-ce qui différencie le concours Âmes d'Œuvres des autres concours dédiés au monde des métiers d'art ?

Nous avons pris le temps de faire un état des lieux d'un grand nombre de concours et prix existants dans différents domaines de la création contemporaine. Le fait que ce concours s'appuie directement sur les œuvres d'art d'une collection - que les candidats sont invités à réinterpréter - nous semble être un élément différenciant par rapport aux autres récompenses.

Parmi toutes les œuvres que compte la collection de la Fondation, pourquoi avoir porté votre choix sur la Bergère du débotté pour cette première édition du concours ?

Il nous a semblé qu'elle était parfaitement adaptée à l'esprit du concours : c'est une œuvre unique dans l'histoire du siège, et d'une qualité d'exécution exceptionnelle. Elle est donc à la fois très innovante, et parfaitement ancrée dans la tradition de l'artisanat français.

En quoi la réinterprétation d'une œuvre répond-elle au leitmotiv de la Fondation ?

La mission de la Fondation Etrillard est de mettre en lumière la pertinence de notre héritage culturel européen dans le monde contemporain. Nous tenons à encourager la redécouverte d'œuvres et la transmission des savoirs et connaissances parfois délaissés. Cette redécouverte passe aussi par la réinterprétation d'œuvres d'art sous un angle nouveau, faisant appel aux créateurs d'aujourd'hui. Il s'agit d'un dialogue particulièrement riche, car il ouvre à la transmission et à l'innovation.

SOPHIE MOUQUIN

Responsable de la collection de la Fondation Etrillard

Docteur en histoire de l'art de l'Université Paris-Sorbonne en 2003, Sophie Mouquin a été nommée maître de conférences en histoire de l'art moderne à l'université de Bordeaux (2004-2007), puis à l'université de Lille (depuis 2007) et Directrice des études de l'École du Louvre (2011-2016). Spécialiste des arts décoratifs, des arts du décor et de l'histoire du goût des XVIIe et XVIIIe siècles, elle est l'auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles et chapitres d'ouvrages collectifs. Membre du comité scientifique de plusieurs revues et institutions, membre des Sélections et Vetting Committees de la TEFAF, personnalité qualifiée pour la commission d'acquisition des musées « Service à compétence nationale » et pour la commission d'acquisition du musée du Louvre, elle a obtenu plusieurs prix : le prix Nicole pour son doctorat en 2004 ; la Bourse Focillon (Yale University et Comité Français d'Histoire de l'art) en 2008 ; le prix du Livre d'Art du SNA en 2018 ; le prix Eugène Carrière de l'Académie française et la médaille Gobert de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres en 2019 pour *Versailles en ses marbres, politique royale et marbriers du roi*.

Pour cette première édition du concours, la sélection des membres du jury revêt-elle une importance particulière ?

La constitution d'un jury est toujours importante : elle doit refléter le concours, dans toutes ses dimensions. Pour une première édition, il est vraisemblable qu'elle donne le ton, à la fois pour les candidats et pour l'avenir même de ce beau projet de la Fondation Etrillard.

En tant que jurée, quel sera votre rôle dans les délibérations ?

Comme tous les membres du jury, je donnerai mon avis sur les projets puis sur le choix du lauréat. Le principe même d'un jury est que la voix de chaque membre soit entendue et écoutée. Il peut y avoir des points de vue différents, des désaccords même, mais la discussion permet toujours au jury de parvenir à un choix partagé par tous. Il est d'ailleurs rare qu'un candidat ne s'impose pas.

Quels critères seront déterminants dans la sélection des candidats ?

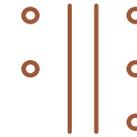
Ils ne différeront pas de ceux qui sont annoncés dans le règlement du concours : l'excellence, le savoir-faire, la créativité, et le lien avec l'œuvre d'inspiration. Le lauréat produira une œuvre qui entrera dans la collection de la Fondation : il est donc essentiel que cette dernière s'intègre bien dans l'ensemble déjà constitué. Ce dernier est typologiquement et stylistiquement d'une très grande variété, mais il est caractérisé par une recherche d'excellence et de rareté.

Fixez-vous des limites à la réinterprétation de l'œuvre ?

Oui... et non ! Nous attendons de la créativité et de l'innovation – y compris d'un point de vue technique d'ailleurs – mais le règlement du concours précise la nécessité de tenir une ligne de crête qui est celle de la cohérence avec l'œuvre de la Fondation. C'est la raison pour laquelle nous avons déterminé deux piliers dont les candidats doivent conserver au moins un élément : forme ou fonction et matière ou décor. Un projet qui ne retiendrait par exemple que la matière serait de facto hors sujet.

Quels conseils donneriez-vous aux futurs candidats ?

Donnez le meilleur de vous-mêmes ! Soyez inventifs, créatifs, et permettez-nous de nous émerveiller ! Ce Concours Commande a pour vocation de célébrer l'artisanat français, d'encourager le savoir-faire et de démontrer que l'excellence d'hier est toujours actuelle. Qu'un objet du passé peut dialoguer avec un objet du présent.



V. *Ressources*

INFORMATIONS & INSCRIPTION

Site internet : www.fondationetrillard.ch/fr/concours-commande-ames-d-oeuvres-2023

MÉDIAS

[Visuel Clé](#)
[Photos HD](#)

RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn : www.linkedin.com/company/fondation-etrillard/
Instagram : www.instagram.com/fondationetrillard/
YouTube : www.youtube.com/channel/UCfhNhr2vFVcVaAKdR9J3zQg

CONTACTS

DAMIEN DUPORT
Responsable Communication
Concours Commande Âmes d'Œuvres
Tél. +41 (0)76 802 41 50
dduport@hula-hoop.ch

MIGUEL PEREZ DE GUZMAN
Délégué général
Fondation Etrillard
Tél. +33 (0)6 13 22 72 24
miguel.perezdeguzman@fondationetrillard.com

Contact presse

Damien Duport
+41 (0)76 802 41 50
dduport@hula-hoop.ch

Miguel Perez de Guzman
+33 (0)6 13 22 72 24
miguel.perezdeguzman@fondationetrillard.com



FONDATION
ETRILLARD

8 rue Saint-Léger - CH 1205 Genève - Suisse

www.fondationetrillard.ch